

AUBIÂT



Bulletin Municipal de la Commune d'Aubiât
Janvier 2024



Infos Mairie

en p 4 à 11

**Vie de
nos Villages**

en p 12 à 20

Nos Projets

p 21

**Nos
Associations**

p 22 à 26

Infos Pratiques

Vous n'avez pas oublié comment le télécharger !

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

☞ lundi de 8h à 12h - mardi & jeudi de 14h à 18h - vendredi de 8h à 12h

Permanence des Élus :

☞ Si vous souhaitez prendre un rendez-vous avec Monsieur le Maire ou avec un adjoint, Veuillez-vous mettre en contact avec le secrétariat de mairie.

✉ Mairie - 11 place de l'église - 63260 Aubiat - ☎ 04 73 97 21 05 - 📧 mairie@aubiat.fr

Site internet de la commune : <http://www.aubiat.fr> -  [mairie.aubiat](https://www.facebook.com/mairie.aubiat)

L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !

- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket sur votre téléphone ou tablette
- 2 Recherchez votre commune, un code postal ou cliquez sur "Autour de moi"
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Flasher pour me télécharger

100% GRATUIT ANONYME 0%

Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com



! NUMÉROS D'URGENCE !

17 Gendarmerie - **18** Pompiers (CPI Aigueperse) - **15** SAMU

EDF Sécurité Dépannage Riom **04 73 38 02 33**
GDF **04 73 34 55 55** - SEMERAP **04 73 93 25 09**

3915 SOS GARDES France

Plateforme téléphonique donnant infos médecins, pharmacie, dentiste, ... de garde les week-ends et jours de fête.



MÉDECINS

Le Cheix

Dr LAFONT **04 73 97 27 40**

Aigueperse

Dr CHARRAS-REAL **04 73 86 30 62** - Dr DE GANS **04 73 63 62 53**

Dr DELAUME **04 73 63 64 22** - Dr DRUET **04 73 86 30 56**

INFIRMIER(E)S

Le Cheix-sur-Morge

Cabinet d'Infirmières **04 73 97 20 99**

Aigueperse

DEGARDIN **04 73 63 79 48**

MARION **04 73 63 77 66**

DENTISTES

Le Cheix-sur-Morge

Dr PETTINOTTI **04 73 97 26 61**

Aigueperse

Dr COLLEVILLE **04 73 63 69 05**

Dr JULHE **04 73 63 69 05**

Dr LEPINOIS **04 73 63 63 80**

DOC DIRECT

soins médicaux sans rdv

DU LUNDI AU SAMEDI 8H - 20H

22, Avenue Georges Gershwain
63200 Riom

VÉTÉRINAIRE

Combronde

Côtes des Combrailles

04 73 67 05 77

PHARMACIES

Le Cheix-sur-Morge

Pharmacie du Cheix **04 73 97 24 08**

Aigueperse

Pharmacie de la Halle **04 73 63 20 22**

<p>☎ 3117</p> <p>Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>	<p>☎ 112</p> <p>NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.</p>	<p>LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE</p> <p>GRATUITS ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24.</p> <p>FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS</p>	<p>114</p> <p>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.</p>
<p>☎ 31 117</p> <p>Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>	<p>☎ 119</p> <p>Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.</p>	<p>☎ 115</p> <p>Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.</p>	<p>☎ 116 000</p> <p>Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.</p>



Mot du Maire



Bonjour à toutes et à tous,

Cette année 2023, nous a permis de terminer les plus impactant chantiers d'investissements de ce mandat : la réalisation d'une chaufferie bois, la création d'un réseau de chaleur pour les bâtiments communaux de la place de l'Eglise, également le changement du système de chauffage du centre associatif ainsi que la réhabilitation complète de l'immeuble 13 place de l'église. Ces chantiers ont été très compliqués techniquement à suivre et je tiens à remercier mes adjoints, qui ont suivi régulièrement des réunions de chantier parfois animées, ils ont fait preuve d'implication et d'un engagement remarquable dans ce contexte.

Le conseil municipal a pris la décision de lancer l'étude de l'aménagement bourg de la commune intégrant en priorité le bourg d'Aubiat. Cette étude sera menée par un bureau d'étude compétent et nous serons accompagnés par l'architecte conseil du C.A.U.E (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement). Nous avons souhaité mettre au coeur de nos préoccupations la concertation des habitants. En effet, ces aménagements impacteront durablement votre vie au quotidien, c'est pour cela que nous souhaitons l'implication de tous et la plus grande adhésion possible.

Au sujet de l'assainissement, nous allons transférer la compétence au Syndicat Morge et Chambaron dès 2025. Après de longs mois de réflexion et sans solution venue de la communauté de communes, nous allons intégrer ce syndicat. Ce qui permettra de trouver des solutions à terme pour le village de Chazelles, de trouver des solutions pour mettre en place l'assainissement autonome efficace dans certaines zones de la commune et d'avoir une gestion plus professionnelle.

L'équipe municipale actuelle a souhaité investir fortement sur la voirie depuis le début du mandat en 2020. Les points noirs sont identifiés et vos demandes sont très nombreuses.

Nous continuons nos études en prenant en compte l'ensemble des problématiques de réseau (eau, assainissement, enfouissement...) mais aussi particularités des villages (assainissement collectif ou non), les parcelles à construire ou en cours de constructions... Ces réflexions seront poursuivies jusqu'à la fin du mandat.

Enfin, au nom de l'équipe municipale, je tiens à remercier et encourager les nombreux bénévoles qui s'impliquent pour former le tissu associatif sur notre commune. Nous sommes conscients du rôle qu'ils jouent dans le maintien du lien social et pour l'attractivité de notre commune. Un grand MERCI !

A toutes et à tous, je vous souhaite, au nom de la municipalité, des agents communaux, et en mon nom personnel, une très bonne et très heureuse année 2024. Qu'elle apporte santé, joie, bonheur et sérénité, à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Stéphane BARDIN

Sommaire

Infos pratiques	p. 2
Etat civil	p. 4
Info mairie	p. 5 à 11
Vie de nos villages	p. 12 à 20

Projets	p. 21
Vie des associations	p. 22 à 26
Petite histoire d'Aubiat	p. 27



État-Civil année 2023



CHEVARIN LAUGIER Léa, Sergia, Érica, le 01/02/2023

CITERNE HELLAL Arès, le 11/04/2023

JAFFEUX Raphaël, Adrien, le 09/05/2023

PINET Jade, Jeanne, Paulette, le 15/05/2023

DÉRUDET Agathe, Catherine, Agnès, le 15/06/2023

FERREIRA DA SILVA Luis, Michel, le 16/09/2023

TETE Travis, Alexis, Valentin, le 03/11/2023

BRODIEZ Margot, Sylvie, Valérie, le 18/11/2023

PAREIN MIALSZYGROSZ Nathan, le 19/12/2023

SAHNOUNE Karim & GATIGNOL Mylène, Audrey, Jeanne, le 03/06/2023

REINA Quentin & CHATARD Elise, le 10/06/2023

PETIT Pierre, Jacques, Philippe & CHASSOT Amandine, le 24/06/2023

BARDIN Mathieu, Romain & MONTEIX Marie, Hélène, le 29/07/2023

LYON Cédric, Florent & MICHE Valérie, le 26/08/2023



PORTE née AYAT Marguerite, le 01/10/2022

BROULT Patrice, Noël, le 18/02/2023

BASSIN Jean-Claude, André, Joseph, le 22/04/2023

BARDON née FILIOL, Jeannine, Marie, le 23/05/2023

ESPINASSE née THABARANT, Bernadette, Rose, Andrée, le 26/06/2023

BELIN Gilbert, le 31/08/2023

COUDERT Jean, Louis, Fernand, le 24/10/2023

LAPLANCHE Philippe, le 28/11/2023



Avis aux nouveaux habitants.



Venez-vous présenter en Mairie !

Nous serons heureux de vous remettre différents documents vous permettant de mieux connaître notre commune et faciliter votre installation.



BIEN VIVRE ENSEMBLE À AUBIAT

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile

Une attestation vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Les nuisances sonores

Autour des salles.

Les locataires des salles doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter le voisinage. À partir de 22h des mesures seront prises pour respecter l'ordre public : fermetures des portes et fenêtres, limitation du volume du son, discrétion des allées et venues. L'utilisateur doit garantir l'ordre public en veillant notamment **à ne pas nuire au voisinage** (stationnement, bruit...) **et ne pas contrevenir aux bonnes mœurs.**

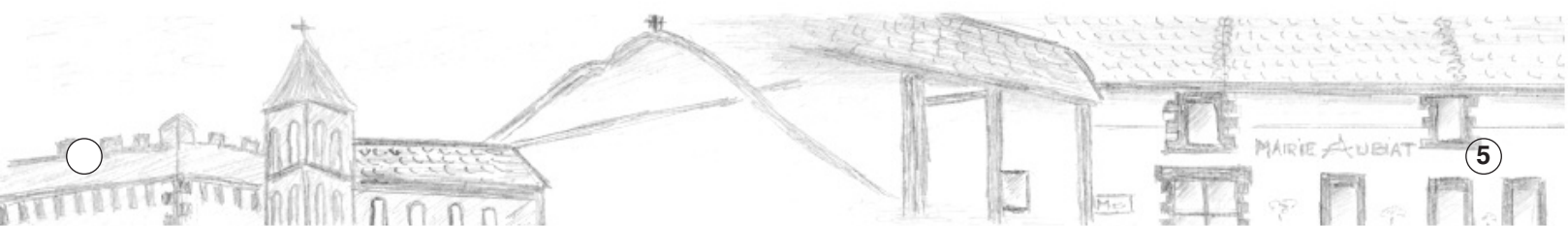
Bruits de voisinage.

Gestes citoyens, le savoir-vivre qui préserve les relations de bon voisinage. Le code de la santé publique régit les nuisances sonores ou bruits de voisinage. Il détermine globalement le cadre, les horaires et les types de bruits afin que chacun puisse vivre avec un minimum de tranquillité dans la journée. **Entre 22 heures et 7 heures, le bruit est strictement interdit.** Cette tranche horaire est définie comme étant la nuit. Mais même le jour, des dispositions existent pour éviter de gêner les voisins.

Propriétaires de chiens



Propriétaires, Lors de la promenade, pensez aux sacs appropriés pour ramasser les excréments de votre chien.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPRÉSENTE :



- 21% des dépenses énergétiques des communes
- 32% de la consommation d'électricité des communes
- 4 100 heures d'éclairage par an *pour un fonctionnement continu*

- 1 point lumineux représente **25€/an** en entretien
- Coût en énergie d'un point lumineux*

89€/an	51€/an	39€/an
Fonctionnement continu	6h de coupure par nuit	8h de coupure par nuit

Source : TEG3 & ADEME

*sur la base du tarif réglementé de vente au 01/09/2023

POURQUOI ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT ?

RÉALISER DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES

30% d'économies sur la facture d'électricité

**pour une coupure de 5h par nuit*

LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Jusqu'à **70%** d'économies sur la consommation

**en rénovant le parc d'éclairage public et en appliquant une extinction nocturne*

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

L'éclairage nocturne a un effet néfaste sur la faune et la flore et participe à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes.

PRÉSERVER LE CIEL NOCTURNE

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT

L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

QUESTIONS/RÉPONSES

Pourquoi éclairer-t-on l'espace public ?

- Pour des raisons de sécurité, pour voir et être vu dans les espaces définis par le conseil municipal de la commune.
- Cependant, l'éclairage public doit être raisonné et adapté aux besoins des usagers et ne doit pas empiéter sur l'espace privé.

L'extinction de l'éclairage public augmente-t-il l'insécurité ?

La coupure de l'éclairage public en milieu de nuit augmente le sentiment d'insécurité mais pas l'insécurité en elle-même. Selon l'ONDRP, la majorité des cambriolages et agressions ont lieu en plein jour et non en cœur de nuit.

EN INSTALLANT DES DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS OU EN ÉCLAIRANT UNIQUEMENT LES ZONES LES PLUS DANGEREUSES ET LES OBSTACLES, LES USAGERS SE SENTENT PLUS EN SÉCURITÉ TOUT EN UTILISANT UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ ET RAISONNÉ.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME ACCOMPAGNE CHAQUE COMMUNE QUI LUI A TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC, DANS SA DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE.

Louer, acheter, construire, faire des travaux ...
Frappez à la bonne porte

Votre ADIL vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions de logement



adil
du Puy-de-Dôme



Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ?

Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?

J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?



J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?

Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !

Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits

04 73 42 30 75

www.adil63.org

ADIL du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

Pour la commune d'Aubiat, il y a un seul calendrier de collecte. Les jours de collecte restent inchangés cette année sur tout le territoire du SBA.

Dans le but de limiter au maximum les déchets, le SBA a décidé de n'envoyer aucun calendrier papier, mais juste en format numérique. https://www.sba63.fr/sites/www.sba63.fr/files/aubiat_1.pdf

CALENDRIER DES COLLECTES 2024 Aubiat

Ordures Ménagères collectées le MARDI EN SEMAINE IMPAIRE			Emballages Recyclables collectés le MARDI EN SEMAINE PAIRE		
janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 L Férié	1 J	1 V	1 L Férié	1 M Férié	1 S
2 M	2 V 05	2 S	2 M	2 J	2 D
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V 18	3 L
4 J 01	4 D	4 L	4 J 14	4 S	4 M
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J 23
7 D	7 M	7 J 10	7 D	7 M	7 V
8 L	8 J 06	8 V	8 L	8 M Férié 19	8 S
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J Férié	9 D
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L
11 J 02	11 D	11 L	11 J 15	11 S	11 M
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J 24
14 D	14 M	14 J 11	14 D	14 M	14 V
15 L	15 J 07	15 V	15 L	15 M 20	15 S
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L
18 J 03	18 D	18 L	18 J 16	18 S	18 M
19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L Férié	20 J 25
21 D	21 M	21 J 12	21 D	21 M	21 V
22 L	22 J 08	22 V	22 L	22 M 21	22 S
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L
25 J 04	25 D	25 L	25 J 17	25 S	25 M
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M
27 S	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J 26
28 D	28 M 09	28 J 13	28 D	28 M 22	28 V
29 L	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S
30 M	30 V	30 S	30 M	30 J	30 D
31 M	31 S	31 D	31 M	31 V	

MARDI



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé

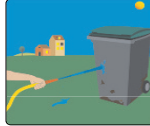


Je sors mon bac quand il est plein




Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine

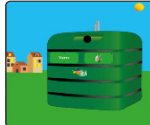
Ordures Ménagères collectées le MARDI EN SEMAINE IMPAIRE			Emballages Recyclables collectés le MARDI EN SEMAINE PAIRE		
juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 L	1 J	1 D	1 M	1 V Férié	1 D
2 M	2 V 31	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 M	3 J 40	3 D	3 M
4 J 27	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 J 36	5 S	5 M	5 J 49
6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 S	7 L	7 J 45	7 S
8 L	8 J 32	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 M	10 J 41	10 D	10 M
11 J 28	11 D	11 M	11 V	11 L Férié	11 M
12 V	12 L	12 J 37	12 S	12 M	12 J 50
13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D Férié	14 M	14 S	14 L	14 J 46	14 S
15 L	15 J Férié 33	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 M	17 J 42	17 D	17 M
18 J 29	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 J 38	19 S	19 M	19 J 51
20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 S	21 L	21 J 47	21 S
22 L	22 J 34	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 M	24 J 43	24 D	24 M
25 J 30	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M Férié
26 V	26 L	26 J 39	26 S	26 M	26 J 52
27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M 35	28 S	28 L	28 J 48	28 S
29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M 44	30 S	30 L
31 M	31 S	31 J	31 J		31 M 01




Le nettoyage de mon bac est à ma charge




Je contacte le SBA en cas de déménagement




Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit). Les ordures ménagères n'y sont pas acceptées



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé et celle de mes voisins



S.B.A - NOS BIODÉCHETS ONT DE L'AVENIR

«La loi prévoit d'apporter à tous les Français une solution de collecte des restes alimentaires pour valoriser leurs biodéchets en biogaz ou en compost utile pour l'économie circulaire des territoires. Afin de mettre en place le tri à la source des déchets alimentaires des particuliers dans toute la France d'ici le 1er janvier 2024 (initialement prévu au 1er janvier 2025), **chaque collectivité doit étudier et identifier les solutions les plus pertinentes pour trier les déchets alimentaires à la source et s'assurer que ceux-ci pourront être valorisés et non mis en décharge**». *Extrait de la loi AGECL.*

Mission : proposer des solutions de tri partout, pour tous !

Chaque année, chacun de nous jette 39 kilos de nourriture, qui se retrouvent dans la poubelle verte ; les enfouir ou les incinérer n'est pas écologique, ni logique... Ils peuvent être facilement triés, détournés de la poubelle verte, pour être valorisés en compost ou en biogaz. C'est là que le SBA intervient pour proposer à chacun une solution, la plus écologique possible, en fonction des territoires, des types d'habitats, parce que chaque situation est différente.

Valoriser ses biodéchets à Aubiat, oui mais comment ?

- LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Pour qui ? Solution n°1 lorsque l'on réside à la campagne, en maison pavillonnaire avec jardin !

C'est quoi ? Composter ses déchets est la solution la plus écologique et la plus économique. Les restes de repas sont transformés sur place, en compost, avec les déchets de jardin et réutilisés directement dans son propre jardin.



Le SBA met à disposition de ses usagers un composteur de jardin (sans facturation). Rendez-vous sur le site du SBA pour le commander sans frais

<https://www.sba63.fr/commander-un-composteur>

- LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Pour qui ? Pour ceux qui n'ont pas de jardin, pour l'habitat collectif. Le compostage partagé, c'est la possibilité de pratiquer le compostage à l'échelle d'un quartier, d'un bourg, sur un site de compostage mutualisé, avec une installation adaptée. Avec la commune, les sites sont choisis pour accueillir des composteurs de grande capacité. Ensuite, les foyers intéressés viennent se former aux bons gestes de compostage et hop ! Chacun apporte ses déchets, brasse le compost et ajoute un peu de matière sèche mise à disposition juste à côté. En quelques mois, on obtient un compost qui est tamisé par les équipes du SBA et redistribué aux participants pour les balconnières ou encore aux agents de la mairie pour les espaces verts.

Bientôt à Aubiat, 3 sites de compostage partagé

Au 1er trimestre 2024, 3 sites de compostage partagé seront proposés aux Aubiatois : **1 vers l'Eglise dans le bourg d'Aubiat, 1 vers les jardins partagés à Persignat et 1 au chemin des Vallières à Chazelles !**

Une enquête a été réalisée auprès des habitants. De nombreux foyers se sont montrés intéressés.

C'EST QUOI UN BIODÉCHET ?

**LES BIODÉCHETS ENGLOBENT TOUS LES DÉCHETS ORGANIQUES :
LES DÉCHETS ALIMENTAIRES (RESTES DE REPAS, ÉPLUCHURES, MARC DE CAFÉ...)
ET LES DES DÉCHETS DE JARDIN (DITS VÉGÉTAUX).**



S B A - Tarification des ordures ménagères : comment ça marche ?

Le SBA collecte et transporte vos déchets. C'est une structure publique qui assure la collecte de plus de **132 000 bacs et 1200 colonnes** au quotidien et gèrent **9 déchèteries et 2 pôles de valorisation**.

Le budget du SBA comprend les coûts liés à la collecte, au transport, au tri et au traitement de déchets.

L'essentiel des ressources du SBA repose sur la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative**. Elle est **perçue avec la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur du logement**, et de vos propres efforts de réductions de vos déchets. Pour autant, sur un budget de plus de 35 millions d'euros, la contribution des usagers ne s'élève qu'à hauteur de 21 millions d'euros.

Comment fonctionne la TEOMi?

Au SBA, la TEOMi comprend une **part fixe**, liée à la valeur locative de votre habitation. Les bases locatives sont fixées par l'Etat et indépendant du SBA.

Elle comprend aussi une **part variable** liée à l'utilisation du service de collecte, c'est-à-dire à la production réelle de déchets de chaque foyer et sur laquelle **chacun de nous peut agir**

- En triant et en apportant gratuitement ses déchets en déchèteries sans limitation du nombre de passages,
- En triant tous ses papiers et emballages dans les bacs jaunes,
- En compostant ses déchets dans les sites de compostage partagé ou à domicile,
- En apportant son verre et son carton aux colonnes gratuites.

En 2024, l'augmentation des coûts de traitement est répercutée sur le tarif des ordures ménagères uniquement. Dans un esprit incitatif, les tarifs des emballages ne changent pas.

Les apports de déchets alimentaires en colonnes sont gratuits, tout comme le tri du verre, du papier, du carton ou du textile en colonnes ou en déchèteries.

Ensemble luttons contre les dépôts sauvages !



Ce comportement n'est pas sans conséquence.

En effet, les dépôts sauvages constituent une source majeure de **la pollution de l'air, des eaux, des sols**. Ils sont également responsables de la **dégradation du paysage**.

Pour cette raison, il est interdit d'abandonner des déchets sur le terrain d'autrui ou sur la voie publique (articles R.632-1 et 635-8 du Code pénal).



**Une incivilité qui peut vous coûter cher !
Jusqu'à 1500 € d'amende
et retrait immédiat du véhicule.**



Vous pouvez désormais faire vos demandes de création et de renouvellement de **CNI** et **passeport** dans les mairies d'**Aigueperse**, **Maringues** et **Randan**. Vous devez au préalable prendre rendez-vous auprès de la mairie concernée et effectuer une pré-demande en ligne sur le site **ants.gouv.fr**. Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer ces demandes, vous pouvez vous rapprocher des maisons **France Service**.

France Services Plaine Limagne - Demande CNI - Passeport



Suite à la mise en place des dispositifs de recueil des empreintes dans 3 mairies de la communauté de communes, le nombre de pré demandes de titres d'identité dans nos France Services a augmenté significativement. Néanmoins, depuis quelques mois, un nombre croissant d'utilisateurs se présentent pour leur pré-demande sans les documents et informations nécessaires, ce qui engendre à la fois des retards et mécontentements de la part des demandeurs. Pour éviter ce genre de désagrément, voici des informations qui permettront de mieux vous informer lors de la prise de contact initial.

Pour effectuer la pré-demande en FRANCE SERVICES

CNI

- Carte d'identité actuelle
- Filiation complète (Nom, Prénom, Date et Lieu de naissance du père et de la mère)
 - En cas de perte ou de vol :
- Possibilité d'effectuer un paiement en ligne avec une carte bancaire + téléphone portable + sécuricode fourni par la banque
- Où acheter un timbre fiscal en bureau de tabac
 - Timbre fiscal 25 €

Passeport

- Passeport actuel
- Filiation complète (Nom, Prénom, Date et Lieu de naissance du père et de la mère)
 - En cas de perte ou de vol :
- Possibilité d'effectuer un paiement en ligne avec une carte bancaire + téléphone portable + sécuricode fourni par la banque
- Où acheter un timbre fiscal en bureau de tabac
 - Timbre fiscal de **17 €** entre 0 et 14 ans
 - Timbre fiscal de **42 €** entre 15 et 17 ans
 - Timbre fiscal de **86 €** pour les adultes

Pour prise de rendez-vous sur internet :

1. Avoir un numéro de téléphone portable

- 2. Avoir une adresse électronique (si possible)

France Services - Nous retrouver :

Luzillat : Maison Luzimagne, Route de Vendègre, 63350 LUZILLAT, **Tél : 04 73 86 37 80**

Mail : franceservices@plainelimagne.fr

Aigueperse : Maison Nord Limagne (3e étage), 158 Grande rue, 63260 AIGUEPERSE

Tél : 04 73 86 89 80, Mail : franceservices@plainelimagne.fr

Randan : 12 place de la Mairie, 63310 RANDAN, **Tél : 04 70 50 13 75**

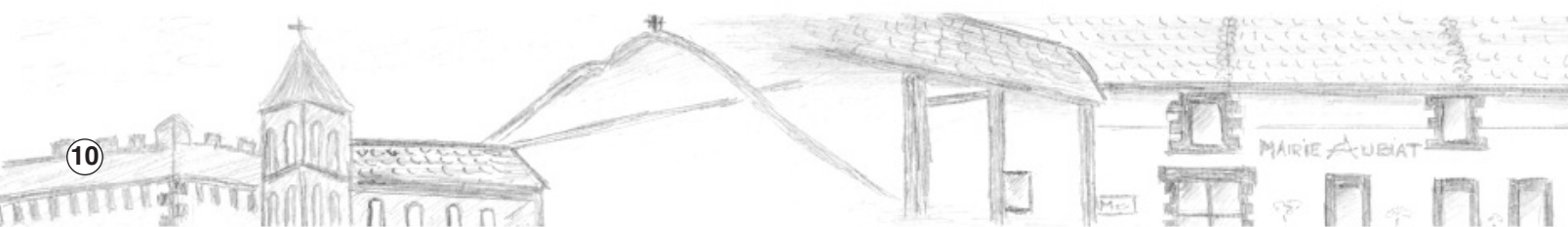
Mail : randan@france-services.gouv.fr

Qu'est-ce que France Services ?

C'est un espace d'accueil et d'accompagnement gratuit, ouvert à tout public sans rendez-vous. France services vous aide dans votre quotidien : démarches administratives, accompagnement au numérique, accès aux droits, aide à la recherche d'informations... Un ordinateur et une imprimante sont mis à votre disposition gratuitement et en accès libre.

<https://www.plainelimagne.com/france-services/>

☎ **04 73 86 37 80** - @ franceservices@plainelimagne.fr



TARIFS LOCATIONS SALLES COMMUNALES

CENTRE ASSOCIATIF - Capacité : 135 personnes			
	location	caution dégradation	tarif semaine
HABITANT COMMUNE	280 €	300 €	150 €
NON HABITANT COMMUNE	600 €	600 €	150 €

SALLE DE CHAZELLES - Capacité : 60 personnes			
	location	caution dégradation	tarif semaine
HABITANT COMMUNE	180 €	200 €	100 €
NON HABITANT COMMUNE	400 €	500 €	100 €

FOUR BANAL - Capacité : 35 personnes			
	location	caution dégradation	tarif semaine
HABITANT COMMUNE	90 €	100 €	50 €

ANCIENNE MAIRIE - Capacité : 30 personnes			
	location	caution dégradation	tarif semaine
HABITANT COMMUNE	60 €	100 €	50 €

VAISSELLE	
	location
HABITANT COMMUNE	30 €
NON HABITANT COMMUNE	30 €

PENALITES DE NETTOYAGE	
Toutes salles	
100 €	
100 €	

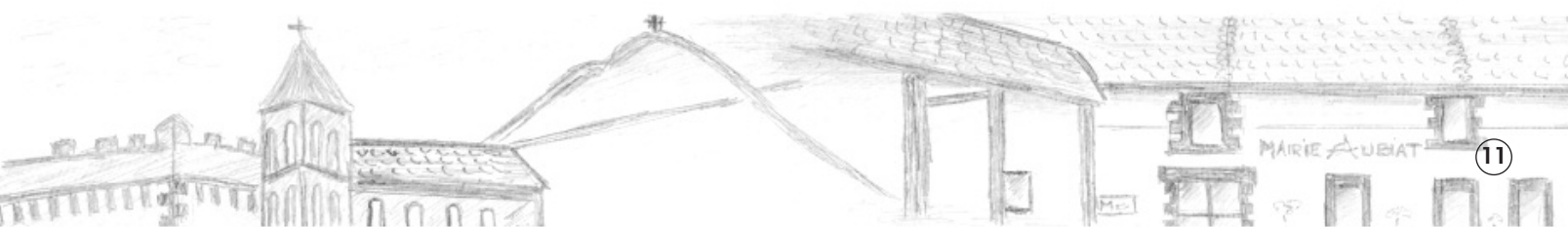
Agenda Municipal 2024

- ✓ **23/03** : Matinée citoyenne
- ✓ **08/05** : Armistice 1945
- ✓ **09/06** : Élections Européennes
- ✓ **14/07** : Gratiféria, Fête Nationale
- ✓ **08/09** : Fête patronale,
accueil des nouveaux arrivants & remise des
prix pour le concours des maisons fleuries.
- ✓ **11/11**: Armistice 1918
- ✓ **14/12** : Distribution des colis aux aînés
- ✓ **15/12** : Repas des aînés



Commission cadre de vie entretien des villages.

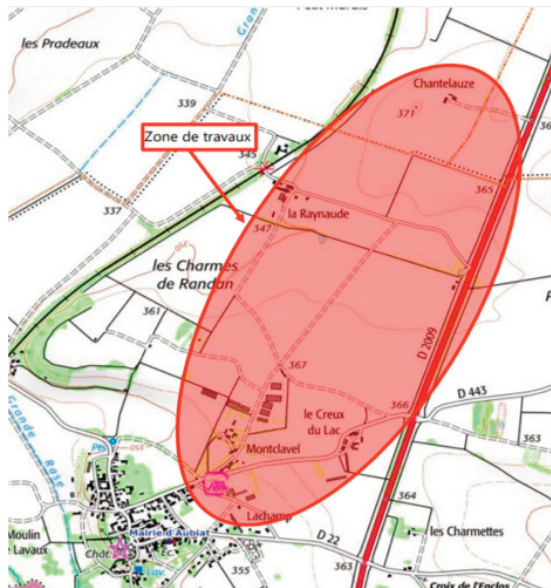
La commission envisage une matinée citoyenne en fin du mois d'octobre pour préparer le cimetière à la Toussaint. Il n'est pas question de supplanter le travail des agents techniques mais de le compléter par un petit entretien des tombes abandonnées (un coup de râteau par exemple.) Une façon d'honorer nos disparus qui n'ont plus de famille dans la commune. Toutes les personnes volontaires seront les bienvenues.



S I A E P

ALIMENTATION LIEUX-DITS LA RAYNAUDE, CHANTELAUZE, MONTCLAVEL, LE CREUX DU LAC et RUE DES BATAILLES.

Ce Chantier comprend le renforcement des réseaux de distribution en eau potable SIAEP de la PLAINE DE RIOM. Cette opération de renforcement de conduites s'inscrit dans le cadre du Programme des Grands Travaux au titre du programme 2023 du S.I.A.E.P. de la Plaine de Riom.



Actuellement, la conduite principale existante est en fonte grise Ø 40 mm, à joints coulés au plomb d'origine (année 1950) et les alimentations des lieux-dits sont assurées par des canalisations en PVC à joints collés Ø 40 mm. Tous ces réseaux étaient positionnés à travers champs «en domaine privé» et ont fait l'objet de casses multiples. De plus, les branchements existants étaient également très vétustes et fuyards. Cette situation était donc une lourde contrainte en ce qui



concerne l'exploitation de ces réseaux. Aussi, le Syndicat a souhaité positionner ces conduites en domaine public et renforcer ces réseaux par la pose d'une conduite en fonte ductile Ø 100 mm sur 690 ml, en fonte ductile Ø 80 mm sur 1290 ml, en fonte ductile Ø 60 mm sur 930 ml et d'antennes en PEHD Ø 40 à 50 mm sur 680 ml. Toutes les antennes ont été équipées à leurs extrémités de purges sous bouches à clefs. Egalement la reprise des 18 branchements particuliers existants a été effectué jusqu'aux compteurs. Ces travaux étant programmés par le S.I.A.E.P. de la Plaine de Riom, toutes les ré-



fections y compris définitives ont été prises en charge par le Syndicat, conformément aux prescriptions des permissions de voiries communales et départementales.

Coût des travaux 500 000 euros.

SIAEP. - Dans le cadre des réfections annuelles, des travaux de changement des conduites vétustes des réseaux d'eau sur le village de Chazelles seront effectués deuxième semestre 2024, rue de la Rodde, Chemin de la Cagnière, rue des Pnelles et Etang Bazin, pour un montant total de 217 000 euros.



Rénovation immeuble 13 place de l'église



Depuis septembre 2023 les deux appartements sont loués.
Le local, au rez-de-chaussée est proposé pour un commerce ou une activité professionnelle.

La chaufferie bois est en service depuis novembre 2023 et dessert le local technique, le local des pompiers, la salle des fêtes et les appartements.



Campagne de stérilisation des chats errants tous acteurs

Extrait article de Mme Juliane FOUQUET.

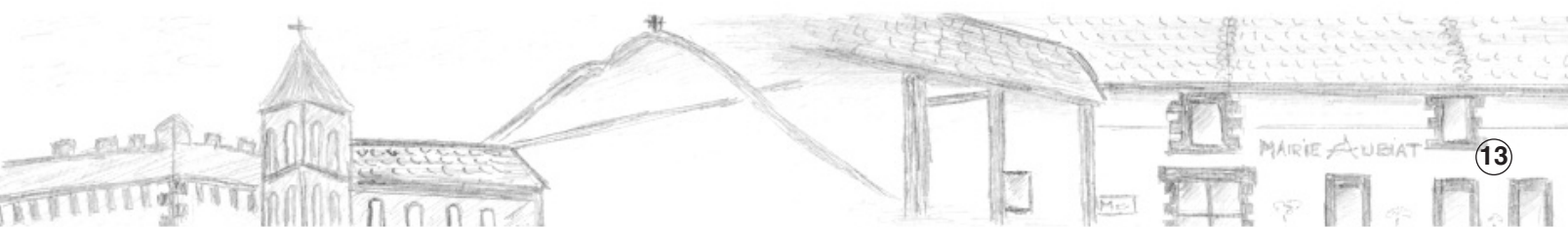
Véritable enjeu de la protection animale, la stérilisation des chats errants permet d'éviter leur reproduction incontrôlée source de misère et de souffrances. Mais que nous soyons sensibles ou non à la cause animale, la stérilisation des chats errants présente beaucoup de bénéfices. Le bénéfice majeur que nous pouvons retenir pour notre village concerne l'hygiène et la tranquillité publique.



Nous le savons les chats errants peuvent être une source de nuisances publiques. En effet la surpopulation de chats errants génère des nuisances sonores liées aux miaulements, bagarres nocturnes... Elle génère aussi des nuisances olfactives avec les marquages urinaires. La stérilisation améliore donc l'hygiène et la tranquillité publique par la stabilisation du nombre de chat et par la diminution du côté «sauvage» des chats errants. C'est dans ce contexte que l'APA de Gerzat mène des campagnes de stérilisation et d'identification des chats errants. La commune d'Aubiat est co-acteur de ces campagnes depuis cette année. Malgré les efforts déployés plus d'une trentaine de chats errants sont stérilisés chaque année. La stérilisation des chats errants consiste à attraper les chats non identifiés par un agent de mairie pour les amener à l'APA de GERZAT où ils seront dépistés pour la FIV. S'ils ne sont pas porteurs de la FIV ils sont tatoués et stérilisés pour ensuite être relâchés sur le site où ils ont été attrapés. En 2023 sur notre commune c'est 30 chats qui ont été attrapés dont 26 relâchés sur site (4 ont été testés FIV). Chiffre au 20 octobre 2023.

Aujourd'hui seule l'identification des chats domestiques est obligatoire légalement. La stérilisation ne l'est pas mais elle est pourtant nécessaire même si vous êtes propriétaire d'un chat et non d'une chatte. En faisant stériliser votre chat domestique vous permettez d'éviter la prolifération de chats errants.

Aujourd'hui nous sommes tous acteurs de cette situation préoccupante, si des chats errants existent aujourd'hui c'est que des chats domestiques ont été un jour laissés à l'abandon et qu'aujourd'hui des chats domestiques ne sont pas stérilisés.



Cérémonies des commémorations

8 Mai



11 Novembre



Fresque sur le transformateur électrique

Afin d'égayer le transformateur électrique de la place des Tilleuls à Chazelles, la commune d'Aubiat et Enedis ont signé un partenariat pour la réalisation d'une fresque sur ce poste. Les élèves de l'école de Chazelles ont participé à cet embellissement avec Freisa, l'artiste graffeur.

Son inauguration a eu lieu mardi 25 avril 2023, en présence de Stéphane Bardin, maire d'Aubiat, Eliane Quinet, adjointe au maire, Aurelio René Macian, interlocuteur ENEDIS privilégié des communes, Freisa, l'artiste, les élèves et leurs enseignantes.

A cette occasion, un goûter a été offert aux jeunes artistes devant le transformateur, désormais paré de couleurs vives et joyeuses.

Bravo à tous !



En avant le Tour de France !

Le 12 juillet dernier, le Tour de France a traversé le village de Chazelles. Après le passage des fameuses caravanes et la distribution des cadeaux promotionnels, c'était au tour des cyclistes d'être acclamés par le public venu en nombre les encourager. Le pôle Ados Plaine Limagne était également de la partie. Venu à pied depuis Bussières-et-Pruns, les jeunes et leurs animateurs ont investi la place du village pour animer le passage des cyclistes.



La gratiféria permet de faire vivre de la solidarité sur le territoire !



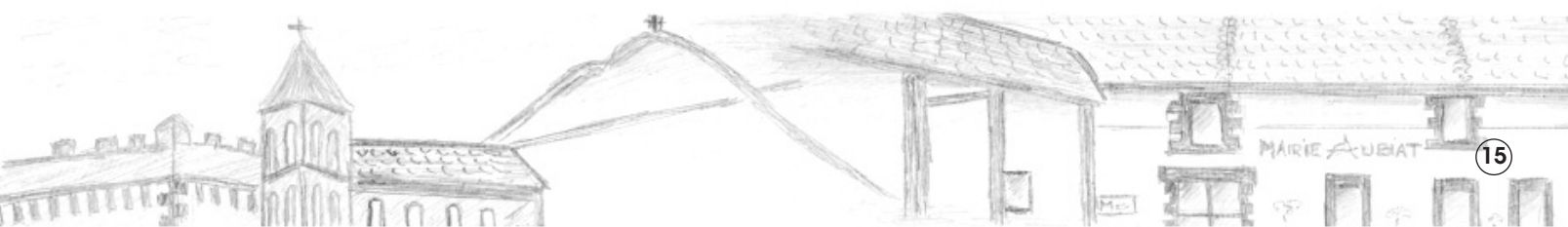
Comme tous les 14 juillet, la commission Bien Vivre a organisé la désormais traditionnelle **GRATIFERIA**.

Une fête du gratuit et du partage !

On y vient déposer des affaires en bon état mais qui ne nous servent plus et qui pourraient servir à d'autres.

On y vient aussi trouver des merveilles, chercher le petit truc qu'on veut depuis longtemps, rencontrer les voisins, les copains et passer un bon moment dans le village !

Les affaires qui n'ont pas trouvé preneur à la fin de la journée sont récupérées par Emmaüs.



Prix des maisons fleuries & Accueil des nouveaux habitants



Chaque année, durant le week-end de la fête patronale au moment du vin d'honneur offert par la municipalité, les prix des maisons fleuries sont distribués ainsi que les cadeaux pour l'accueil des nouveaux habitants.

Pour l'année 2023 voici la liste des prix :

- **1^{er} prix** de 40 € est attribué à Mme Cussac Maryse, rue du chemin neuf à Aubiat.
- **2^{ème} prix** de 20 € ex aequo :
 - o M.&Mme Salabé, rue du château d'eau à Aubiat.
 - o M.&Mme Drouillat, rue de la croze à Aubiat.
 - o M.Vincent Frederic & Mme.Meynie Caroline, rue de la rodde à Chazelles.
- **3^{ème} prix** de 10 € ex aequo :
 - o M.&Mme Bernard, rue de l'école à Chazelles.
 - o M.&Mme Didienne, à Persignat.

Ces prix sont à valoir à la **SARL Catherine et Bernard Prévault**.



La municipalité et la commission embellissement remercient Marinette Blanc d'Aubiat et Yolande Chaput de Chazelles pour leur travail d'entretien et de fleurissement devant leur propriété.

Commission des Affaires sociales

Le deuxième week-end de décembre est consacré à la distribution des colis aux aînés ayant fait ce choix; cette distribution effectuée par les élus a eu lieu le samedi 9 décembre.

Le traditionnel repas du lendemain s'est passé au centre associatif de la commune,



Les convives, réunis autour d'un menu proposé par le traiteur Gourmet Fiolant et animé par le duo «Jeu Musette & Passion», ont apprécié ce moment de rassemblement festif.



Le jeux concours des plus beaux sapins a rendu son verdict

Le jeux concours des plus beaux sapins de Noël a rendu son verdict.

La commune remercie tous les participants au concours .

Les décorations sont toutes très belles et elles permettent d'embellir les rues de nos villages.

Bravo à tous !

Les concurrents ont rivalisé d'imagination, mais néanmoins il a fallu faire un choix, cette année les gagnants sont :



Aubiat : Famille DOUMI pour son beau sapin mis en valeur par un très joli décor de Noël.



Chazelles : Famille ROLLIN qui a joué le jeu de l'originalité et de la créativité avec son sapin de la mer.
Persignat : Famille DECHELOTTE-PERIER qui a su allier humour et tradition de Noël.



Félicitation aux heureux gagnants qui remportent un bon d'achat à valoir à l'épicerie «**Ô p'tit bocaux**» de Persignat.

**Rendez-vous l'année prochaine !
Nous vous espérons encore plus nombreux pour un nouveau concours**

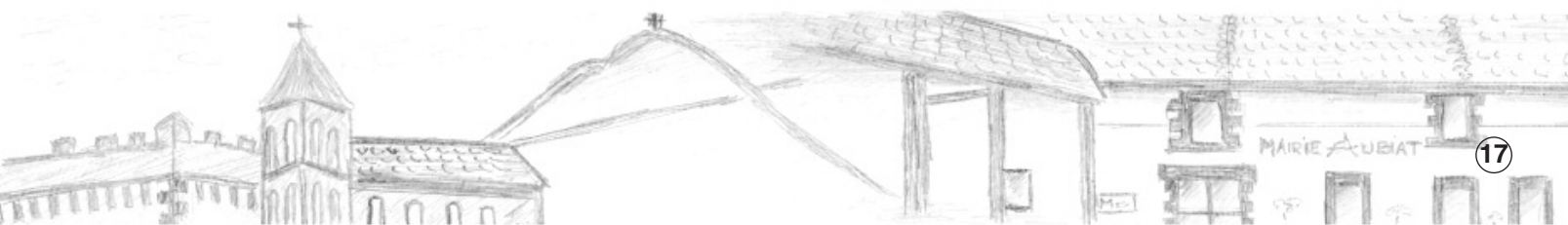
Écoles AUBIAT/CHAZELLES Année 2022-2023

**Spectacle semeurs de vents
5 et 9 décembre 2022**

Grâce au Réseau Lumière nos élèves ont pu profiter d'un spectacle de qualité proposé par la **Compagnie Coloconte**, avec une conteuse et des musiciens.

Le spectacle mêlait créations musicales, écrits originaux et récits librement adaptés de contes et légendes. C'était un spectacle à la fois poétique, surprenant et drôle.

L'histoire : Le conte des trois vents : le roi des vents, trop âgé pour continuer à gouverner, convoque ses trois fils, Blizzard, Ouragan et Zéphyr pour décider qui des trois prendra sa place. Il leur donne à chacun trois pièces d'or et les invite à parcourir le vaste monde : *"Celui qui reviendra en mon palais plus riche qu'il n'en est parti héritera du royaume des vents !"* Au cours d'un voyage rempli d'aventures, seul l'un d'entre eux prouvera qu'il est capable d'être un roi au souffle juste.



Vie de nos Villages



Sortie au musée de l'illustration : Janvier- Février 2023

Tous les enfants de l'école sont allés visiter le **musée de l'illustration à Moulins** en janvier/février.

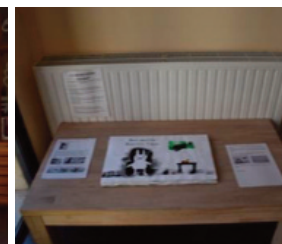
Nous avons pu admirer les illustrations de **Michelle Daufresne**. Ses dessins lui servent à écrire et illustrer les histoires qu'elle invente. Elle utilise différentes techniques pour illustrer ses albums.

Nous avons également fait des illustrations à la manière de Michelle Daufresne.



Intervention de Fabienne Cinquin dans les classes Mars Avril 2023

Toutes nos classes ont travaillé avec l'illustratrice **Fabienne Cinquin** en mars dernier. Les classes d'Aubiat ont illustré des albums qui ont été exposés à la médiathèque d'Aigueperse: les MS/GS ont réalisé des illustrations de l'album «**Tom et Babloug**» ; les CP/Ce1 ont imaginé un album à la manière de «**Bon appétit Mr Lapin**» sur les animaux de la forêt et leur alimentation et les PS/MS l'album «**Plume et les couleurs**». Les classes de Chazelles ont réalisé de jolies fresques sur le thème de la biodiversité à travers de beaux paysages. Pour réaliser tout cela, les élèves ont créé leurs pochoirs d'animaux, de végétaux et les ont mis en scène et imprimés sur le support avec encre à lino et rouleaux ou pochons.



Cocotte d'Aubiat : Avril 2023

L'association **Les Cocottes d'Aubiat** a permis aux élèves de nos écoles de nommer les poules nouvellement arrivées dans le poulailler associatif installé à Aubiat. Elle a également donné des œufs pour réaliser les crêpes des 100 jours.



Intervention de Freisa : Mai 2023

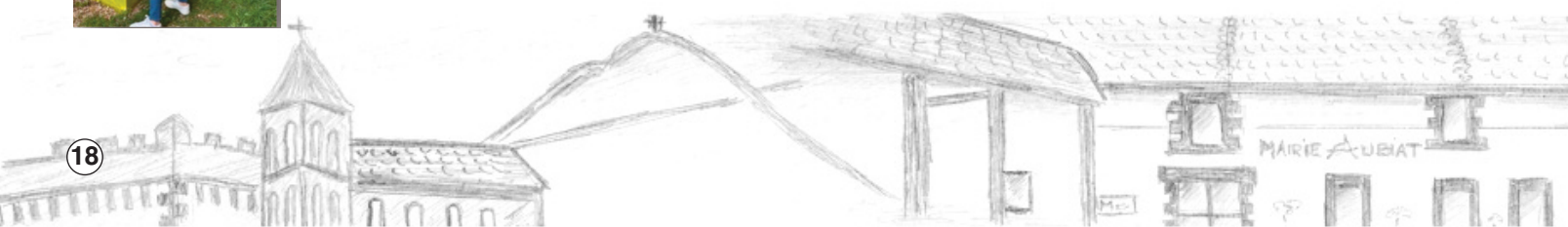


Graff dans la cour de l'école



de Chazelles !

Au mois d'avril, notre école s'est lancée dans la décoration du mur de la cour de l'école, tout cela grâce à la participation de l'APE et de la mairie. Nous avons réalisé une superbe fresque sur la thématique des valeurs de l'école et le respect de la biodiversité avec l'aide de Freisa et Gutti, graffeurs professionnels. ... **et au cœur de Chazelles**



Vie de nos Villages

Fin mars, nous avons participé à un chantier extraordinaire : nous avons graffé sur le local du transformateur électrique situé sur la place de la Madeleine à Chazelles. Ce projet a pu être réalisé grâce à notre mairie, Enedis et Freisa, notre graffeuse, et bien sûr, la grande motivation de tous nos élèves ! Les enfants se sont régalés et le résultat est un vrai plaisir pour les yeux !



A Aubiat aussi, les élèves ont mis de la couleur dans leur cour en graffant une magnifique fresque florale.



Choralimagnes

Les élèves de nos deux écoles, ainsi que 7 autres écoles du secteur du collège Diderot se sont donnés rendez-vous le jeudi 25 et le vendredi 26 Mai à la Halle aux Blés à Aigueperse à l'occasion des Choralimagnes du Réseau Lumière. Environ 600 élèves sont montés sur scène pour présenter les chants appris en classe et ont aussi assisté aux concerts de leurs camarades des autres écoles. Au cours de chaque journée, deux chants communs traditionnels ont été repris en chœur par tous les élèves accompagnés à la guitare par le



conseiller pédagogique musique **François BOULET**. Après le pique-nique dans le parc arboré de l'EHPAD Serge BAYLE, les enfants ont pu digérer en enchaînant des danses traditionnelles, entraînés par les musiciens, **François BOULET** et le violoniste **Eric COUSTEIX**. Nos élèves ont été heureux d'avoir surmonté leur peur de chanter sur scène devant autant de monde et ravis d'écouter leurs camarades.

Fête de l'école : concert et exposition

Pour exploiter tout ce que nous avons vu en illustration cette année, nous avons fait une grande exposition, avec nos fabrications et aussi des vidéos.

Nous avons eu beaucoup de visiteurs qui ont apprécié notre travail. Avant d'ouvrir l'exposition, nous avons présenté notre répertoire de chorale de l'année, en extérieur dans le jardin de la mairie.



Vie de nos Villages

Rencontre sportive Vensat (Réseau Lumières)

C'est sous un soleil particulièrement radieux en ce mardi 10 octobre que les 930 élèves de 45 classes du réseau Lumière du collège d'Aigueperse se sont retrouvés sur les stades des communes de Vensat et de Saint-Genès-du-Retz pour leur traditionnelle rencontre sportive d'automne. Le thème retenu cette année était l'athlétisme et le handisport. Les enfants des trois cycles (de la PS au CM2) ont ainsi pu découvrir et pratiquer de nombreux ateliers athlétiques (course de haies, vitesse, saut, lancer...) et sports collectifs (football, handball...) dans leur version "valide" et dans leur version adaptée aux personnes porteuses de handicaps. La pause méridienne fut tout aussi surprenante avec une dégustation de son repas "à l'aveugle". Cette belle journée, riche en découvertes, péripéties et dépassement de soi, n'aurait pas pu voir le jour sans tout le travail réalisé en amont (et pendant la rencontre) par les conseillers pédagogiques de la circonscription Riom-Limagne, **Franck**



PRUNET et **Brigitte CLAVEL**. Elle n'aurait pas pu voir le jour non plus sans l'aide des municipalités des deux communes d'accueil et n'aurait pas pu aboutir sans la présence du Comité Sport Handicap de l'Allier qui a mis à la disposition des enfants le matériel adapté grâce à **madame DESNIER**, maman d'élève à Effiat qui travaille pour ce comité.

Les enfants, ravis de cette journée, en sont revenus grandis et avec un autre regard sur le handicap



Sortie Courts de sciences

Le jeudi 12 octobre, l'école de Chazelles s'est rendue au **festival Courts de Sciences** à Clermont. Nous avons visionné des courts métrages sur le thème du sport, du handicap et des sciences. A la fin du visionnage, les enfants ont pu poser des questions à des professionnels.

Spectacle 5 décembre

Le 5 décembre, en partenariat avec les écoles du Réseau Lumières, nous sommes allés voir un spectacle musical à Effiat :

L'étonnant voyage.

Nous y avons découvert l'histoire de Coco l'escargot.

Nous avons passé un agréable moment, les enfants ont chanté et dansé au rythme de ses aventures à travers le monde.



Les élèves de CM1/Cm2, Ensemble contre le harcèlement !

Nous avons participé à l'émission-conférence «**Ensemble contre le harcèlement**» organisée par le journal «**Un jour/une actu**». C'était en direct le vendredi 17 novembre à 14h ; des spécialistes et psychologues ont apporté des réponses à nos questions. Nous avons maintenant notre bouclier pour nous défendre et nous savons comment réagir !





Suite aux travaux de rénovation des réseaux d'eau réalisés par le SIAEP, la réfection de la rue du château d'eau est au programme du FIC 2024. L'estimation du projet réalisée par l'ADIT est d'un montant de 98 001.60 € HT soit 114 210.60 € TTC. Les dossiers de consultation seront lancés en janvier 2024 pour retenir l'entreprise en mars 2024 et lancer les travaux en juin 2024. Une demande de subvention pour une dotation de 40 640.64 € sera faite auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, dans le cadre du Fonds d'Intervention Communal.

Inauguration de la forêt-jardin d'Aubiat

Samedi 16 décembre 2023 a eu lieu l'inauguration de la forêt-jardin d'Aubiat-Persignat en présence du porteur de projet Emmanuel Bouhier, des membres du collectif Matercoop et des habitants, de Karina Monnet et de Fabrice Magnet conseillers départementaux du canton, de Stéphane Bardin maire d'Aubiat et de Rolland Grenet maire de Surat.



Emmanuel Bouhier a présenté les différents espaces du site, qui ont été réfléchis avec le collectif d'habitants et faisant suite à plusieurs réunions. Le principe d'aménagement retenu comprend :

- un labyrinthe pour exposer le principe de la forêt-jardin (gestion des strates de végétation) et offrir un espace de détente
- une promenade à travers la parcelle
- une jauge en lisière de forêt pour stocker et préparer des plantes
- le maintien de jeunes arbres « sauvages » pour servir de porte-greffe
- une micro-forêt de fruitiers
- un espace jardinière pour organiser des ateliers et cultiver des plants
- des tables de pique-nique, des bancs et un ponton

5 chantiers participatifs ont été organisés dans l'année pour préparer les zones, planter les arbres et les plantes, fabriquer des jardinières, tracer et entretenir la promenade avec la débroussailleuse,...

La forêt-jardin compte une trentaine d'arbres, des petits fruits, des légumes permanents, des plantes médicinales et/ou comestibles et des plantes offertes par une maraîchère.

Le projet a été l'occasion pour les habitants de vivre ensemble une expérience collective, d'apprendre à planter des arbres et de faire connaître la commune.



Le labyrinthe est un parcours à 3 circonvolutions. Le chemin est en copeaux de bois. Il est délimité par des bandes végétales de plus en plus basses plus on se rapproche du centre.

La bande qui fait la délimitation extérieure est plantée de 4 pommiers et de 4 pêchers accompagnés de vignes, framboisiers; noisetier, sureau, châtaignier, noyer, lilas, ...

La bande suivante est dédiée aux petits fruits (cassis, groseilles, arbres aux faisans, myrtilles,...) et grandes plantes (livèche, fenouil, yacon, solidage, topinambours, cardon, hémérocalle, tanaïsie...) La bande suivante est dédiée aux aromatiques buissonnantes (romarin, thym, lavande, estragon,

sauge, camomille, mélisse, consoude,...)

La dernière bande qui délimite le centre est dédiée aux plantes basses (menthes, bugles, joubarde, tussilage, alkekenge. Le projet a pu bénéficier de l'apport de copeaux par la mairie et de déchets de tonte par un paysagiste de la commune. Le choix des espèces a été fait non pas en cherchant la productivité mais plutôt la collaboration entre les espèces dans une optique de résilience. Sans oublier de planter les «graines de fond de tiroir». **Karina Monnet** conseillère du canton a rappelé que ce projet a reçu le financement du Département via le Budget Ecologique Citoyen et remercié les citoyens porteurs du projet, la mairie d'Aubiat qui a mis le terrain à disposition et les agents communaux qui ont apporté un soutien technique pour la préparation du terrain.

L'inauguration s'est terminée autour d'un vin chaud et jus de pommes chaud avec les petits gâteaux fournis par l'épicerie du village. Mai 2024 : organisation d'une fête du printemps sur site !





Agenda

03/02 : "Concours de Belote"
Violettes et Jonquilles

09/03 : "Théâtre" Comité des fêtes

15/03 : "Saint Patrick" APE

23/03 : "LOTO" Violettes et Jonquilles

30/03 : "Chasse aux œufs" APE

07/04 : "Spectacle Marinette ! Té Ki Toâ ?"
Team LEOvergates

01/05 : "Brocante + Repas"
Comité des fêtes

14/06 : "Fête des écoles" APE

22/06 : "Virée d'Aubiat" AMTA

06-07-08/09 : "Fête Patronale" Comité des Fêtes

12/10 : "LOTO" Violettes et Jonquilles

18/10 : "After School d'Halloween" APE

05/11 : "Concours de Belote"
Violettes et Jonquilles

07/12 : "Vente sapin de Noël" APE

L'AMTA en assemblée générale Les valeurs partagées.



Appelés à leur assemblée générale annuelle, les membres de l'association moto tourisme d'Aubiat (AMTA), ont répondu en nombre à l'invitation de leur président José FUENTES lors d'une manifestation conviviale, gourmande et festive le samedi 25 novembre dans la salle des fêtes d'Aubiat.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux adhérents, le président a tout d'abord rappelé les valeurs qui ont fait et font toujours de cette association de motards une confrérie bien particulière; car si l'AMTA a pour objectif d'organiser des sorties découvertes à moto, elle se distingue par des règles qui, depuis sa fondation en 2007, n'ont pas varié : **respect, amitié, partage et conduite responsable**. Ces règles représentent en effet un socle immuable auquel chaque adhérent se doit de prêter allégeance.

Une rapide présentation du planning 2024, année au cours de laquelle 8 sorties d'une journée et 3 sorties «week-end» sont programmées, et la soirée s'est prolongée autour d'un apéritif suivi d'un repas servi et préparé par Stéphane BARDIN et son fils Mathieu, propriétaires du restaurant «Le Bouchon Brayaud» à Saint Bonnet près Riom.

De vifs applaudissements ont par ailleurs salué Mr le maire pour avoir honoré la manifestation de sa présence et avoir regalé les quelques 120 convives. Un final en musique - A minuit, la fête n'était pas terminée et c'est au son de la musique de notre DJ Franky que la soirée s'est prolongée tard dans la nuit.

Violettes & Jonquilles L'année 2023 se termine ! Nous sommes prêts pour 2024... !



En 2023 nous avons eu nos activités habituelles ... Pétanques, belotes, loto, un jour à Turenne en Corrèze, friture à Lisseuil, galette, bûche, repas de fin d'année et nos jeudis conviviaux.

Avec Générations Mouvements nous avons fait une semaine à Obernai, une semaine en Italie, la journée de l'amitié à Gelles, la marche Conviviale (rando), le rally automobile, pétanques, dictée...

Pour 2024, nous aurons une semaine en **forêt Noire**, une semaine à **Hendaye**... La journée conviviale se déroulera à Pont du Château avec **repas spectacle et dansant**.

Si vous voulez partager nos bons moments, rejoignez nous.



Association des Parents d'Elèves d'AUBIAT & CHAZELLES

Une association fondée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants. Cette année, les nombreuses manifestations organisées par l'APE ont permis aux enfants de participer, avec l'artiste graffeuse FREISA, à la réalisation de graffs sur les murs des deux écoles. L'APE est fière d'avoir financé intégralement ces embellissements de nos établissements scolaires.

À tout moment de l'année, les parents qui le souhaitent peuvent venir nous rejoindre. L'APE remercie chaque famille et tous les participants qui contribuent à la réussite des différentes manifestations



Rétrospective des actions menées de septembre 2022 à juin 2023 : Afterschool d'Automne et de Printemps, la vente de sapin de Noël et d'huitres lors de notre Marché de Noël à Chazelles et la traditionnelle fête de l'école.

Pour cette année scolaire 2023/2024, l'APE souhaite perpétuer les traditions et continuer à innover ! La vente de sapins de Noël et d'huitres a donc été renouvelée le 2 décembre 2023 lors du «Noël de l'APE» à Aubiat. Vin chaud, bar à huitres, vente de gourmandises, promenade à poney ou encore ateliers créatifs ont rythmé cette journée.



Nous continuerons à innover avec un afterschool «Saint Patrick» le vendredi 15 mars 2024 à la salle des fêtes d'Aubiat, une chasse aux œufs le samedi 30 avril 2024 à Persignat dans la forêt jardin, et d'autres actions à découvrir bientôt ! Pour clôturer cette belle année, nous organiserons la fête de l'école le vendredi 14 juin 2024. Le bureau se renouvelle également... Nous remercions chaleureusement Elise Fernandes, Léa Bayle, Julie Belin et Delphine Montfils, pour toutes leur implications, leur dynamisme, leur temps, leur élan à chercher de nouveaux thèmes et tout le travail effectué pendant ces années.

Tous les membres de l'APE souhaitent également la bienvenue aux nouveaux parents bénévoles.

Composition du nouveau bureau :

Présidente : Stéphanie PICANDET - Vice-présidente : Émilie RICARD - Secrétaire : Patricia THEIL
Secrétaire adjointe : Aurélie THOMARAT - Trésorière : Alice RENSY - Trésorière adjointe : Emilande CHAMBARD
Suppléance trésorières : Julie QUETIN

Association Sports et Loisirs d'Aubiat.



Photos de notre randonnée - Gîte qui a eu lieu le 3/4 juin à Picherande au sud du Sancy. Départ pour 15 kms en direction du lac de Chauvet et de la cascade de Barthe. Très belle randonnée au milieu de splendides paysages, de nos belles vaches Salers. Retour au gîte Volcan Hostel pour une truffade bien méritée et des moments très conviviaux, une quinzaine de personnes avaient répondu présentes à ce week-end.

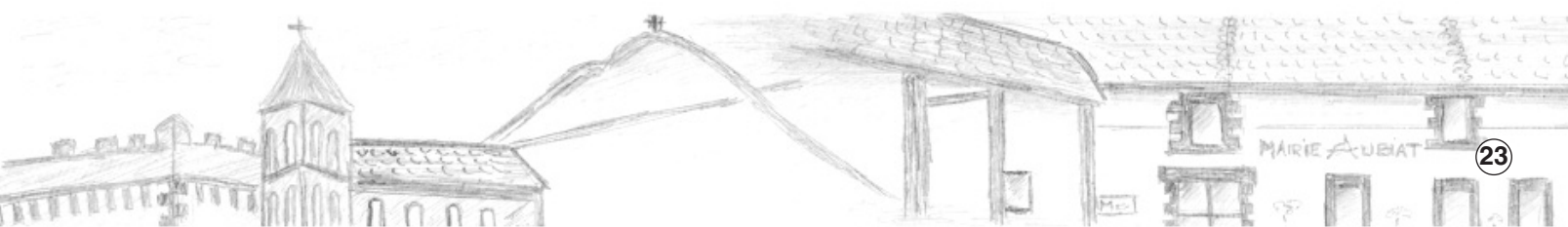


RAPPEL DE NOS ACTIVITÉS au sein de l'association Gymnastique

les lundis de 19h à 20h00 et les jeudis de 20h à 21h00

Dessin les mardis, tous les 15 jours de 17h30 à 20h00.

Pour plus de renseignements : téléphone Brigitte 06 33 41 06 75 - Eliane 04 73 97 24 63



Comité des Fêtes AUBIAT - L'année a été une nouvelle fois rythmée par différentes animations



Le village de Chazelles nous a accueilli comme chaque année pour le **1er Mai avec de nombreuses animations** : brocante, repas, buvette, exposition de vieux tracteurs, maquillages enfants, balade à poneys, structures gonflables, ...

Nous nous sommes tous retrouvés début septembre pour la traditionnelle fête patronale :

Début des festivités le **vendredi soir** avec la rediffusion du match de lancement de la coupe du monde de rugby, projeté sur un écran géant, dans le parc du château de Montclavel. Il était accompagné d'un magnifique feu d'artifice tiré pendant la mi-temps.

Nous avons continué avec **un samedi gourmand**, pieds de cochon et tripes étaient au rendez-vous. Marché de producteurs locaux dans l'après-midi.

Pour clôturer cette journée 4 food-trucks étaient présents ainsi que le groupe «**Rosebud**» qui nous ont régalié, culinairement et acoustiquement, sur la place du village.

La fête s'est terminée le dimanche avec **brocante, snack, déambulation de bandas** et pour finir un super show haut en couleur de la «**Fanfare de l'Extrême**».



Merci à tous pour votre présence et votre bonne humeur qui font perdurer un esprit joyeux et festif dans notre village !

Nous vous donnons rendez-vous en septembre 2024 pour fêter nos 50 ans

Société de pêche



L'assemblée générale 2023 des Riverains de la Basse Morge (Aubiat La Moutade Le Cheix) s'est déroulée le 29 janvier au Cheix sur Morge en la présence du maire **Bertrand Bigay**, de **Guy Godet** président de la fédération de pêche du PDD et des représentants des AAPPMA de Combronde et de Riom.

Avant l'ouverture de la pêche nous avons effectué une matinée de nettoyage et d'aménagement des berges. L'association a procédé à un lâcher de 150 kg de truites pour l'ouverture.

Nous avons poursuivi l'alevinage, par des alevins subventionnés par le Conseil Départemental, et le lâcher de 4000 alevins «pré-estivaux» fin juin.

Une journée de connaissance du milieu aquatique a été organisée pour les élèves CM de Chambaron sur Morge (la Moutade) et du Cheix sur Morge l'animation d'un guide pêche mandaté par la fédération de pêche du PDD. La matinée, les élèves ont pu découvrir au bord de la rivière les différentes espèces de larves, insectes et poissons qui vivent dans la Morge et les étudier en classe l'après-midi. En 2024 l'animation concernera les CM d'Aubiat.

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

Le Président. Jean-Jacques Parret.



Les cocottes d'AUBIAT

L'année 2023 a été riche en aventures diverses pour l'association «Les cocotes d'Aubiat»



Après de longs mois de préparation, le poulailler offert par la VAL-TOM a enfin pu être installé en début d'année derrière l'ancien presbytère du bourg d'Aubiat. La mise en place de la clôture offerte par la Mairie d'Aubiat, installée par les agents municipaux, s'en est suivie.

Tout cela a permis l'arrivée de 7 cocottes offertes par le SBA sur le site début Mars, suivie de l'inauguration en présence des représentants du SBA, des élus, des enseignants et des habitants de la commune le 29 Avril 2023. Cela a été possible grâce à la subvention de la DALD.

L'association travaille en partenariat avec les écoles de la commune pour sensibiliser les élèves au bien-être animal et la revalorisation des déchets. Les enfants sont venus pour choisir une poule par classe et la baptiser.

Les cocottes ont fait don de quelques douzaines d'œufs pour la journée crêpes à l'école le 07 Avril, en retour les membres de l'Associa-

tion ont été conviés à la dégustation et se sont régalés.

Les 9 foyers aubiatois, membres de l'Association «les Cocottes d'Aubiat» qui gère le poulailler au quotidien, ont réussi à prendre leurs marques selon les compétences et disponibilités de chacun.

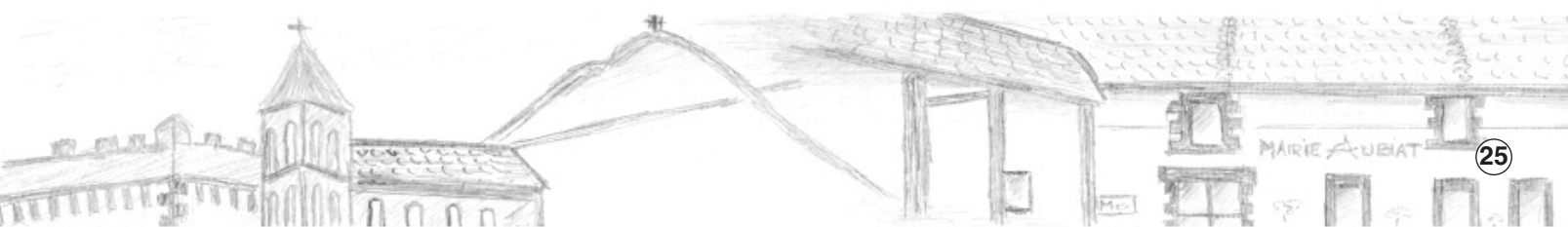
Ainsi chacun intervient auprès des poules trois à quatre fois par mois pour assurer le nettoyage, nourrissage et le ramassage des œufs.

Nous avons également dû apporter des soins réguliers aux cocottes ce qui a nécessité de la constance et de l'esprit d'équipe.

Cet été, la chaleur a aussi été une source d'inquiétudes car le manque d'approvisionnement d'eau et d'ombre sur le terrain nous a posé soucis. Les cocottes ont eu très chaud certains jours malgré nos efforts quotidiens, pour les rafraichir, l'une d'entre elles n'a pas survécu. L'équipe a déjà des pistes pour résoudre ces problématiques avant l'été prochain.

Pour 2024, les objectifs sont de poursuivre le partenariat avec les écoles, améliorer la structure et recruter de nouveaux membres.

Nous envisageons d'organiser un moment convivial avec la population de la commune en Avril-Mai 2024.





Aventure solidaire La Team LEOvergmates en route vers le maquis Corse

C'est une aventure hors norme que s'apprêtent à vivre **Léa Bayle**, habitante d'Aubiat et une amie à elle, **Magalie Laurent** : la **Corsica Raid Femina**.

La Corsica Raid Femina, c'est quoi ?

C'est un raid sportif 100% féminin en binôme qui se déroule en Corse durant 5 jours qui aura lieu du 25 au 29 juin 2024. Des épreuves sportives (kayak de mer, trail, coasting, bike and run, nage en mer, épreuve de nuit, canyoning marin, épreuves corses), mais surtout, une aventure humaine pendant laquelle dépassement de soi et beauté des paysages riment avec humanité et convivialité.

L'organisation œuvre pour l'association de lutte contre le cancer, La Marie Do. Elle laisse également le choix aux binômes de courir pour l'association de leur choix. Elles ont choisi de parrainer Léo via l'association «**Les Perles Rares**».



Se challenger pour soutenir Léo

Si Léa et Magalie souhaitent participer au Corsica Raid Femina, c'est dans un but bien précis.

«*Nous souhaitons courir pour le petit Léo, le fils des meilleurs amis de Léa. Léo a 2 ans et est atteint du syndrome ACCES. Il est le premier cas recensé en France et le trentième dans le monde. L'avenir pour lui et sa famille est parsemé d'inconnues. Seule certitude, la prise en charge va continuer à être lourde.*»

Pour se mesurer à la Corsica Raid Femina, les deux amies sont déjà en train de s'entraîner mais **pour mener à bien leur projet solidaire, elles sont à la recherche de soutiens financiers pour valider leur inscription, s'équiper et financer le déplacement. Elles réalisent également de nombreuses actions pour récolter des fonds.**

Pour suivre leur aventure, rejoignez-les sur leurs pages Facebook et Instagram LEOvergmates.

LEOvergnates remercient d'ores et déjà «Les Massages de Véronique» et «Axessdrone Vidéos» de Persignat ainsi que la municipalité pour leur confiance et leur soutien.

Soutenez-les !

Contact : leovergnates@gmail.com ou Léa : 06-61-79-95-83

Participez à la cagnotte sur Helloasso



Rendez-vous le **dimanche 7 avril à 15h** au **centre associatif** pour le spectacle «**Marinette ! Té Ki Tôa ?**» de Christine RIGHI et Loïc BERNADAC
Infos et résa à suivre sur nos réseaux sociaux



L'histoire de la compagnie des Sapeurs Pompiers d'Aubiat au XIXe siècle - 1ère partie.

Le 23 novembre 1854, le conseil municipal d'Aubiat convoqué par Monsieur le Comte de Bonnevie, maire de la commune et composé de M.M. le Comte de Bonnevie Maire, Pérol adjoint, le Comte Martha-Becker, de Fretat, Erny, Verrier, Chazal, Mathivat, Faucher Gade, Vedrine, Chaput et Faucher Clermont se réunit pour sa session périodique de Novembre. Monsieur le Maire a exposé que pour se conformer aux instructions manifestées par le conseil lors du vote fait au budget en faveur d'un achat de pompe à incendie pour un montant de 300 francs et d'une souscription ouverte dans la commune qui permettra de compléter la dépense nécessaire à l'achat de cette pompe et des seaux, il a réuni le conseil afin de faire délibérer sur la création et l'organisation d'une compagnie de Sapeurs Pompiers conformément à l'instruction ministérielle du 6 février 1815 et en conséquence adopte le règlement qui suit :

Article 1 : sera formée une compagnie de sapeurs pompiers en dehors de la garde nationale et généralement affectée au secours à porter en cas d'incendie.

Article 2 : le corps se composera de 36 hommes, 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant, 2 sergents, 4 caporaux, 1 tambour et 25 pompiers (sic).

Article 3 : les volontaires qui se présenteront devront être âgés de 25 ans au moins et de 50 ans au plus, être de bonne vie et mœurs, d'une bonne constitution et professer autant qu'il se peut un des métiers qui s'exercent sur le cuir, le fer, le bois et la bâtisse.

Article 4 : le maire désigne et nomme les pompiers, la nomination des officiers et sous-officiers appartient au préfet sur proposition du maire sauf l'approbation du ministre de l'intérieur pour les officiers.

Article 5 : il pourra être admis des pompiers en surnuméraires au nombre de dix parmi les jeunes gens ayant vingt ans au moins et réunissant les autres conditions de l'article 3.

Article 6 : l'habillement, la coiffure et l'équipement des pompiers seront uniformes conformément aux prescriptions du décret du 14 juin 1852.

Article 7 : les pompiers seront placés sous l'autorité immédiate du maire qui les requiert en conséquence et transmet les ordres au commandant de la compagnie.

Article 8 : les volontaires qui se trouveraient ou devraient être inscrits au registre matricule de la garde nationale seront portés au contrôle de réserve de la dite garde.

Article 9 : le service des pompiers est gratuit mais il pourra être accordé des indemnités pécuniaires à ceux qui se seraient distingués dans un incendie par acte de dévouement extraordinaire ou à ceux qui auraient été blessés dans le service. En cas de mort par suite de ses blessures, l'indemnité appartiendra à la femme ou aux enfants du pompier décédé. Les indemnités seront fixées par le préfet sur proposition du conseil et acquittées sur les revenus communaux.

Article 10 : il sera attribué à la compagnie des pompiers un conseil de discipline pour l'instruction des affaires et des peines à prononcer. Un règlement spécial sera arrêté par le maire et approuvé par le préfet. Les peines à prononcer iront d'une amende graduée suivant un tarif établi par le maire, à la suspension, l'exclusion et la révocation

Article 11 : la révocation et la destitution ne pourront être prononcées que par les autorités auxquelles est attribué le droit de nommer.

Article 12 : chaque année, il sera voté s'il y a lieu au budget de la commune une somme pour faire face à la dépense des pompes.

Article 13 : le maire réglera par un arrêté spécial tous les détails relatifs à l'ordre et à la police du service en cas d'incendie ainsi que les exercices pour l'instruction des pompiers dans les manœuvres des pompes.

Fait et délibéré à Aubiat les jours mois et an que dessus.

Le conseil municipal décide :

Le 2 mars 1855, l'acquisition d'une pompe avec Mr Tache, fondeur à Riom, pour un montant de 800 francs constitué d'une part de la somme de 300 francs votée au budget et de la somme de 500 francs produite par une souscription ouverte dans la commune.

Le 30 mai 1855, sur proposition de Mr le Comte de Bonnevie, maire, décide que : *«les pompiers tenus de remplir un service pénible et quelquefois dangereux seront exonérés de la prestation en nature pour l'entretien des chemins vicinaux et de la cote personnelle du fait que l'état financier de la commune ne permet pas de leur accorder une rétribution»*.

Jean-Claude BRUN

60 hommes sont retenus comme Sapeurs Pompiers en octobre 1871 ... La suite au prochain numéro



AUBIAT



Bulletin Municipal de la commune d'Aubiat - Janvier 2024

Directeur de publication : Stéphane BARDIN

Rédaction Commission Communication :

Léa BAYLE

Carmen FUENTES

Nicole LHOSTE

Sandra PINON

Eliane QUINET

Mise en page, Impression

Ch. MAYNARD - 04 73 87 63 05